

Appel à contributions

Revue CIRCULA — *Revue d'idéologies linguistiques*

Université de Sherbrooke

Numéro thématique : « Vulnérabilités langagières »

Coordonné par Claudia TORRES CASTILLO

CELTIC-BLM, Université Rennes 2

*« If the person who doesn't look like you speaks like you, your brain short-circuits...
your racism code says if he doesn't look like me he isn't like me,
but the language code says if he speaks like me he... is like me? »*

Trevor Noah, *Born a Crime*, 2016

Argumentaire

Ce numéro thématique de la revue *Circula* se centre sur les « vulnérabilités langagières » en situation de mobilité intralinguistique, c'est-à-dire dans des contextes où des locuteurs sont discriminés non pas parce qu'ils parlent une autre langue, mais parce qu'ils parlent la même langue autrement. L'accent, le lexique régional, les vocatifs ou les registres deviennent ainsi des marqueurs sociaux déclenchant des processus de stigmatisation et de disqualification, précisément parce que la langue est supposée être partagée et neutre.

Le déplacement conceptuel opéré par ce numéro est d'abord terminologique, mais il est surtout épistémologique : là où la notion de vulnérabilité « linguistique » renvoie à la langue comme système — aux contacts interlinguistiques, à l'insécurité face à une langue étrangère, aux discriminations entre langues (Torres-Castillo, 2020) —, la notion de vulnérabilité « langagière » se centre sur les pratiques : ce que les locuteurs font avec la langue, comment ils l'habitent socialement. Ce déplacement permet de saisir des hiérarchies qui ne s'exercent pas entre langues différentes, mais au sein d'une même langue, entre variétés, styles et registres socialement inégalement valorisés (Blanchet, 2016 ; Moreno Cabrera, 2016). Ainsi, dans l'espace hispanophone mexicain, parler « *fresa* » — avec ses intonations, son rythme, son lexique spécifiques — est associé au prestige et aux classes aisées, tandis que parler « *naco* » ou « *ñero* » signale une appartenance aux classes populaires et déclenche des mécanismes de disqualification sociale. Ce n'est pas la langue qui diffère — c'est espagnol dans les deux cas — mais les pratiques langagières comme marqueurs de classe. C'est précisément ce type de vulnérabilité que ce numéro vise à documenter et analyser.

Ce numéro explore ainsi une forme d'altérité particulièrement insidieuse : non plus celle de l'étranger qui parle une autre langue — altérité attendue, visible, balisée — mais celle de celui qui parle apparemment comme moi, dans ma langue, et qui pourtant n'est pas moi, révélé comme autre par ses pratiques langagières : son accent, son rythme, ses mots, son registre. Comme le rappelle Py (1992), tout locuteur expose à la fois une identité et des différences en prenant la parole ; dans les situations de mobilité intralinguistique, ces différences surgissent là où on ne les attendait pas, au cœur même de la langue supposément partagée. Il convient toutefois de s'interroger sur la nature systématique de ce lien : toute forme de mobilité intralinguistique entraîne-t-elle nécessairement une vulnérabilité ? Cette question fera elle-même partie des enjeux théoriques du numéro.

Ces phénomènes remettent en cause la notion même de « locuteur natif » : les situations de mobilité intralinguistique démontrent que ce n'est pas la non-maîtrise d'une langue qui fonde la discrimination, mais une série de marqueurs — accent reconnu comme non local, lexique régional, registre — qui construisent l'autre comme une altérité extérieure au sein de la même communauté linguistique (Blanchet, 2016). L'accent devient ainsi un index d'origine sociale et géographique qui active des mécanismes de disqualification, indépendamment de toute compétence langagière. Trois exemples illustrent la profondeur de ce phénomène dans les deux espaces linguistiques concernés par ce numéro. Le premier est celui de Pierre Bourdieu lui-même : né en Béarn dans un milieu rural et populaire, il confie dans le film de Pierre Carles (2001) que l'accent béarnais qu'il entendait en rentrant chez lui lui « faisait physiquement horreur » — avant de se reprendre aussitôt : « c'est mon propre accent... ça, c'est une forme de violence symbolique ! » (cité par Mihlé, 2020). Celui qui a théorisé la violence symbolique du marché linguistique en avait intériorisé les hiérarchies jusqu'à éprouver de la répulsion pour ses propres pratiques langagières d'origine. Le deuxième exemple est celui de Jean-Luc Mélenchon dans l'espace politique français : stigmatisé par une partie de la classe médiatique pour son registre et son ton jugés « populaires » ou excédant les normes de la parole politique légitime, il a lui-même eu recours à des railleries sur l'accent ou le niveau de langue de certains adversaires, reproduisant les logiques glottophobes qu'il subissait. Dans l'espace hispanophone enfin, Bak-Geler, (2024) analyse comment le registre familier et les vocatifs populaires de l'ancien président mexicain Andrés Manuel López Obrador ont fait l'objet d'un véritable lynchage politique : la disqualification ne portait pas sur des arguments de fond, mais sur sa façon de parler érigée en indice d'infériorité culturelle. Ces trois cas montrent que la vulnérabilité langagière en contexte intralinguistique traverse les frontières géographiques et les positions sociales, et qu'elle peut affecter même des locuteurs en position de pouvoir ou de grande notoriété intellectuelle. Dans l'espace hispanophone ordinaire, le cas des étudiants et migrants latino-américains à Madrid est tout aussi éclairant : hispanophones natifs, ils sont pourtant stigmatisés dans la même langue par leur accent, leur lexique ou leur rythme, et désignés par le terme péjoratif « *sudaca* » (Monnet, 2001). Ce n'est pas l'ignorance du castillan qui est en cause — c'est leur façon de le parler, perçue comme indice d'infériorité culturelle héritée d'une vision coloniale où l'espagnol d'Espagne reste implicitement la norme (Moreno Cabrera, 2016).

Le numéro accueillera des contributions portant sur les espaces hispanophones (Espagne, Amérique latine), francophones (France hexagonale, Québec, Belgique, Afrique francophone) et, le cas échéant, sur d'autres espaces où des phénomènes analogues ont été observés. Les contributions pourront être rédigées en français ou en espagnol.

Axes thématiques

Les contributions s'inscriront de préférence dans l'un des trois axes suivants. Les thématiques indiquées sont suggérées et non exhaustives : toute proposition apportant un éclairage nouveau sur les vulnérabilités langagières en mobilité intralinguistique sera la bienvenue.

Axe I — Idéologies du « bon accent » et mythe du locuteur natif

Cet axe interroge la construction de la norme et les imaginaires attachés au « bon accent » ou au « locuteur natif » (Torres-Castillo, 2018 ; Goi & Torres-Castillo, 2013). Comment l'idéal du locuteur natif occulte-t-il la diversité des français et des espagnols parlés ? Quel rôle jouent les médias, l'institution scolaire et les politiques linguistiques dans la légitimation de variétés dites « neutres » ? Canut (2007) rappelle que la langue n'a pas de qualité intrinsèque : les hiérarchies qui la traversent sont d'ordre social et politique, non linguistique. Des études

portant sur la standardisation, le mépris de soi ou les logiques de catégorisation sociale à partir du registre ou des vocatifs (De Latte, 2025) seront également les bienvenues.

Axe II — Accent, lexique et stigmatisation en mobilité intralinguistique

Cet axe s'intéresse aux manifestations concrètes de la glottophobie envers des locuteurs dont la variété est jugée inférieure : stigmatisation de l'accent andalou ou sud-américain en Espagne, des accents québécois, africains ou régionaux dans l'espace francophone, etc. (Detey et al., 2010 ; Brasseur, 2009 ; Remysen, 2018). Des études portant sur le capital linguistique (Bourdieu), la hiérarchisation des variétés et l'impact de l'accent sur l'accès à l'emploi, aux médias et à l'éducation sont attendues. On accueillera également des analyses de cas où la stigmatisation dépasse la prononciation pour s'étendre au lexique et au registre comme marqueurs de classe sociale.

Axe III — Expériences vécues et stratégies en mobilité intralinguistique

Cet axe porte sur l'expérience subjective du locuteur en mobilité intralinguistique : comment l'apprentissage de nouveaux codes (accent local, vocabulaire spécifique) au sein de la même langue constitue-t-il une forme d'apprentissage interculturel ? Entre accommodation linguistique (effacer son accent pour s'intégrer) et affirmation identitaire (maintenir son accent comme résistance), quelles stratégies les locuteurs mettent-ils en place ? Des récits de vie, des analyses d'entretiens ou des études ethnographiques éclairant ces trajectoires seront privilégiés. On s'intéressera aussi à la place du mépris comme forme de disqualification sociale (Blanchet, 2016) dans ces dynamiques.

Consignes aux auteur·e·s

- Les propositions d'articles ne dépasseront pas 3 000 signes (bibliographie incluse).
- Les articles : entre 37 500 et 50 000 caractères (espaces et notes compris, hors bibliographie), précédés d'un résumé d'environ 1 000 caractères et de quelques mots-clés.
- Chaque article sera accompagné de deux résumés : un dans la langue de rédaction (français ou espagnol) et un en anglais.
- La feuille de style et les consignes rédactionnelles sont disponibles sur le site de Circula : <http://circula.recherche.usherbrooke.ca/>
- Tous les articles sont évalués en double aveugle. Il n'y a pas de frais de soumission ou de publication.

Calendrier :

- Juin-juillet 2026 : Diffusion de l'appel à contributions.
- 30 octobre 2026 : Date limite de soumission des propositions d'articles.
- 30 novembre 2026 : Confirmation de participation (sur la base du résumé).
- 15 avril 2027 : Soumission des articles complets.
- Juillet 2027 : Retour des évaluations (double aveugle).
- Septembre 2027 : Remise des manuscrits finalisés et corrigés.
- Décembre 2027 : Publication du numéro.

Envoi des propositions

Les résumés et articles devront être envoyés à l'adresse suivante : claudiatorresc@yahoo.com.mx

Bibliographie sélective

- Bak-Geler, D. (2024). *Ternuritas. El linchamiento lingüístico de AMLO*. (Chamuco).
- Blanchet, P. (2016). Discriminations : combattre la glottophobie. Textuel.
- Brasseur, A. (2009). Les marqueurs phonétiques de la perception de l'accent québécois.
- Canut, C. (2007). Une langue sans qualité. Lambert-Lucas.
- De Latte, F. (2025). El vocativo en el español coloquial actual. De Gruyter.
- Detey, S., Durand, J., Laks, B. & Lyche, Ch. (2010). Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ophrys.
- Detey, S., Eychenne, J., Racine, I. & Kawaguchi, Y. (2016). La prononciation du français dans le monde. CLE International.
- Goi, C. & Torres-Castillo, C. (2013). Réflexivité altéritaire et rencontre interculturelle. In V. Castellotti (dir.), *Le français dans la mondialisation* (pp. 379–404). EME.
- Monnet, N. (2001). Moros, Sudacas y Guiris, una forma de contemplar la diversidad humana en Barcelona. *Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, 94.
- Moreno Cabrera, J. C. (2016). La dignidad e igualdad de las lenguas. Alianza.
- Noah, T. (2016). *Born a crime* (Spiegel &).
- Py, B. (1992). Acquisition d'une langue étrangère et altérité. *Cahiers de l'ILSL*, 2, 113–126.
- Remysen, W. (2018). L'insécurité linguistique à l'école. In *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec* (pp. 25–58). Nota Bene.
- Torres-Castillo, C. (2018). Enseignement du français, altérités et contacts de langues. Thèse de doctorat, Université de Tours.
- Mihlé, C. (2020). Les étranges relations au béarnais de Bourdieu. *Lengas*, 87.
<https://doi.org/10.4000/lengas.4401>
- Torres-Castillo, C. (2020). Hiérarchies imaginées des locuteurs et des langues-cultures au Mexique. *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, 12.
- Torres-Castillo, C. (2026). Chanter l'inconfort. *Archiv für Textmusikforschung ATEM*, 10.1, 1–18.